



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil de la communauté de communes CARNELLE PAYS-DE-FRANCE se tiendra le :

MERCREDI 30 MARS 2022 à 19H30,
A Montsout, salle polyvalente, 18 rue de Pontoise
En séance publique, avec retransmission en direct audio et vidéo sur le site
www.carnelle-pays-de-france.fr

Administration générale/Commande publique

- 1- Avenant n°2 à la *convention constitutive du groupement de commandes* portant sur travaux divers de réfection de voirie
- 2- Avenant n°1 au *marché public passé en accord-cadre* portant sur travaux divers de réfection de voirie
- 3- Modification de la composition des commissions thématiques de la C3PF
- 4- Modification des représentants élus de la C3PF au syndicat TRI OR
- 5- Modification des représentants élus de la C3PF au syndicat du Rû de Presles
- 6- Autorisation de signer une convention de partenariat au titre des DSIL 2022 et 2023 entre l'Etat, la Société à Économie Mixte Ile-de-France, la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France et la commune de Villaines-sous-Bois dans le cadre de l'acquisition, la viabilisation et la construction de son tiers-lieu multi activités et inclusif

Finances

- 7- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 et affectation provisoire du budget principal Carnelle Pays-de-France
- 8- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 et affectation provisoire du budget annexe Gendarmerie
- 9- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 et affectation provisoire du budget annexe Morantin
- 10- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 et affectation provisoire du budget annexe ZAC de l'Orme
- 11- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 et affectation provisoire du budget annexe Tourisme
- 12- Vote des taux des taxes additionnelles directes locales 2022
- 13- Vote des taux 2022 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les neuf communes du territoire communautaire pour lesquelles la C3PF adhère au syndicat TRI OR
- 14- Vote du taux 2022 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les dix communes du territoire communautaire pour lesquelles la C3PF adhère au syndicat SIGIDURS
- 15- Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2022 (GEMAPI)
- 16- Approbation du budget primitif principal 2022 de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France
- 17- Approbation du budget primitif annexe Gendarmerie 2022
- 18- Approbation du budget primitif annexe Morantin 2022
- 19- Approbation du budget primitif annexe ZAC de l'Orme 2022
- 20- Approbation du budget primitif annexe Tourisme 2022
- 21- Attribution de subventions aux associations au budget C3PF 2022
- 22- Attribution de subventions aux associations et versement d'une participation financière à la commune de Luzarches pour 2022 au budget annexe tourisme
- 23- Versement de la subvention d'équilibre du budget général au budget du centre intercommunal d'action sociale

Tourisme

- 24- Adhésion à l'association Val d'Oise tourisme pour le territoire Carnelle Pays-de-France
- 25- Convention d'objectifs et de moyens 2022-2023
- 26- Modifications du calendrier des déclarations, de la fréquence de la perception, des barèmes applicables et fixation du loyer minimum de la nuitée applicables à la taxe de séjour sur le territoire communautaire de Carnelle Pays-de-France

Développement Economique

- 27- Autorisation donnée au Président de signer tous les actes nécessaires à la vente du lot E du parc d'activités de l'Orme, avec la SCI BROTHER & COMPANY
- 28- Signature d'une convention de partenariat avec l'association INITIACTIVE 95

Petite Enfance

- 29- Signature de l'avenant n°2021-1 à la convention « contrat enfance jeunesse » n°2018-334 et son annexe